

**Madjid Khalfi**, délégué central FO chez Buffalo Grill, se bat pour les salaires et les conditions de travail à la tête de sa « petite armée » d'une centaine de délégués. **P. 8**



**CETA : DÉCEPTION SUR LE VOLET CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTAL** **P. 4**

**LES INÉGALITÉS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES PERSISTENT** **P. 5**

**FO HEBDO**  
N° 3255

Du 11 au 17  
octobre 2017

Plus d'infos sur  
[www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)

# Services publics, et si on essayait la remunicipalisation?

**ÉVÉNEMENT** P. 2-3

**DOCUMENT**

Selon une étude européenne, de plus en plus de services locaux sont ré-internalisés au sein des collectivités.

**DOMAINE**

L'eau, les transports, l'énergie et la santé sont les secteurs les plus concernés par le phénomène.

**BÉNÉFICE**

Sur un plan strictement économique, les usagers et les collectivités sont les grands gagnants.



**Pour les transports locaux**, la France est leader en matière de remunicipalisation.

© FRANCOIS HENRY /REA



© F. BLANC

## Force Ouvrière entend avancer sur ses jambes : la négociation (ou concertation) et l'action

**Éditorial**

par Jean-Claude Mailly

**À** l'instar des autres secrétaires généraux de confédérations, je rencontrerai le président

de la République à sa demande. Il s'agit d'examiner le calendrier, la méthode et la finalité des concertations

à venir sur l'apprentissage, la formation professionnelle puis l'Assurance chômage. Ce sera aussi l'occasion, deux jours après la grève

et les manifestations des trois fonctions publiques, de rappeler nos positions ainsi que la nécessité de répondre, plus largement, aux inquiétudes qui s'expriment de plus en plus, à juste titre, et qui se transforment en colère sourde.

Suite page 3



**311**

C'est le nombre de cas de ré-internalisations dans le monde pour le secteur de l'énergie, qui est celui qui en compte le plus.

© GILLES ROLLE / REA



**UNE RÉACTION  
CONTRE LES ABUS  
DE LA LIBÉRALISATION.**

Le contrôle de la gestion de l'eau est de plus en plus repris par le secteur public au sein des municipalités.

## Privatiser des services publics locaux serait enfin démodé?

Et si le retour des services publics locaux dans le giron public constituait la solution pour réaliser, entre autres, des économies? En dix-sept ans, on compte au moins 835 cas de remunicipalisations de services dans 45 pays... Y compris en France. Dix instituts internationaux analysent les avantages qu'en ont retirés les collectivités. Ils sont nombreux.

**G**estion de l'eau, des transports, de l'énergie, de la santé... De plus en plus de services locaux sont ré-internalisés au sein des collectivités locales. Cette tendance se constate de par le monde, souligne une récente étude menée par une dizaine d'instituts internationaux (dont la Fédération internationale des services publics, à laquelle sont affiliées plusieurs fédérations FO). « Entre 2000 et 2017, au moins 835

services ont été remunicipalisés. » Ces décisions de reprise de la gestion directe de services – très affirmée en Europe – proviennent de l'expérience de nombreuses villes ayant auparavant sous-traité leurs services à des sociétés privées et/ou construit des infrastructures selon le système du partenariat public-privé (PPP). Des PPP qui induisent pour la collectivité locale le paiement à l'entreprise, pendant de longues années, d'un loyer onéreux. Depuis l'an 2000, les remunicipalisations ont ainsi

concerné 1600 villes dans 45 pays. On en compte en France (152), aux États-Unis (67), au Royaume-Uni (64), en Argentine (5), en Allemagne (347), au Mozambique (2), en Inde (7), en Suède (8)... Sur le plan mondial, le mouvement de remunicipalisation s'accélère. Il y en a eu « cinq fois plus entre 2009 et 2017 qu'entre 2000 et 2008 ».

### « Une réponse aux politiques d'austérité »

Cette reprise de contrôle par le secteur public coûte « en géné-

ral moins cher » pour les collectivités et pour les usagers qu'une situation de privatisation. Mieux, résume l'étude, il ne faudrait pas « *privatiser au départ* ». Cela évite à la collectivité et aux usagers de payer le coût de la sous-traitance, lié notamment « *aux transferts financiers* » de l'entreprise « *vers les sociétés mères et les actionnaires* ». Cela évite aussi, lorsqu'on veut remunicipaliser un service, de devoir entreprendre une procédure en arbitrage international, deman-

dée par l'entreprise privée sous-traitante et d'un coût exorbitant. Attention, nombre d'accords, tel le Ceta, portent en eux des dispositifs de protection des investisseurs étrangers et surtout de leurs profits, avertit l'étude qui a constaté par ailleurs que vingt procédures d'arbitrage avaient été demandées – notamment par des entreprises des secteurs de

l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications – en réponse à la volonté de collectivités de dé-privatiser des services. Ces démarches ont parfois dissuadé des entités locales d'entamer une remunicipalisation. Pour l'étude, redonner un caractère public aux services est un moyen d'améliorer leur qualité et leur accès pour tous,

ou encore de « s'attaquer aux grands défis sociaux, environnementaux et climatiques ». En Europe, remunicipaliser « peut être considéré comme une réponse aux politiques d'austérité et une réaction contre les abus de la libéralisation et l'accaparement des services essentiels par de grandes multinationales ». ■

VALÉRIE FORGERONT

## Quand le secteur public fait la nique aux grands groupes

**A**vec 311 cas, le secteur de l'énergie est celui qui compte le plus de ré-internalisations dans le monde. Leader avec 284 cas (contre deux pour la France), l'Allemagne change de cap après avoir « été dominée par quatre géants privés depuis la libéralisation du secteur dans les années 1980 ». Ces sociétés ont en effet été « incapables » de répondre aux « aspirations du public en termes de transition et d'énergies renouvelables », analyse l'étude. Le secteur public a donc repris la main à travers la création d'entreprises publiques locales, de coopératives citoyennes et de remunicipalisations. Sur le plan mondial, le secteur de l'eau arrive lui en deuxième position pour les ré-internalisations avec 267 cas répartis dans trente-trois pays. Avec 106 cas, la France (suivie des États-Unis, de l'Espagne et de l'Allemagne) est en tête du palmarès. Lien de cause à effet? C'est elle qui a « la plus longue histoire de privatisation de l'eau et est la patrie des leaders mondiaux du secteur, Suez et

Veolia ». Illustration des économies dégagées par une reprise de contrôle de service : la remunicipalisation du service de l'eau à Paris, en 2010, a permis d'abaisser le budget de ce secteur de 40 millions d'euros.

### Tout service peut être remunicipalisé

Avec 20 cas sur les 38 observés dans neuf pays, la France est leader aussi en matière de remunicipalisation de transports locaux. Le Royaume-Uni est deuxième. Certaines gestions administratives locales (espaces verts, piscines, cantines scolaires, logement...) reviennent elles aussi dans le

giron public. On compte 140 cas répartis dans douze pays. Le Royaume-Uni est leader dans ce domaine devant l'Allemagne et la France. Il est par ailleurs très actif (troisième position derrière la Norvège et la Suède) en ce qui concerne les remunicipalisations des services de soins de santé et du travail social, et deuxième derrière l'Allemagne par le nombre de remunicipalisations de services de traitement de déchets, et encore deuxième pour le retour dans le giron public de services d'éducation. Le Royaume-Uni aurait-il été échaudé par son système de privatisations à outrance? ■

V. F.

### FOCUS

Robin Hood de retour à Nottingham...

Pour « répondre aux besoins des nombreuses familles pauvres qui peinaient à payer leurs factures » d'électricité et de gaz, Nottingham a créé en 2015 l'entreprise publique Robin Hood Energy, avec le slogan « Pas d'actionnaires privés. Pas de bonus pour les dirigeants. Juste des prix clairs et transparents ». Ce Robin des bois qui pratique « les tarifs les plus bas de tout le pays » a fait des émules dans plusieurs villes. À Londres, des associations font campagne pour créer une telle entreprise dans la capitale britannique.

### Force Ouvrière entend avancer sur ses jambes : la négociation (ou concertation) et l'action

Je rappellerai également nos positions sur les ordonnances travail et notre rejet des points que nous considérons comme inacceptables. À l'heure où ces lignes sont écrites, la réunion des organisations syndicales n'a pas encore eu lieu. Nous y défendons nos positions conformément à la résolution du CCN, qui s'impose à toutes les structures de la confédération. Cela s'appelle tout simplement le mandat et il vaut pour tout le monde. Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement. Libre, indépendante, démocratique et réformatrice, telle est Force Ouvrière, qui entend avancer sur ses jambes : la négociation (ou concertation) et l'action. ■

JEAN-CLAUDE MAILLY,  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
@jcmilly sur Twitter



Retrouvez l'ensemble des vidéos des interventions de Jean-Claude Mailly dans les médias à cette adresse : <https://huit.re/JC-Mailly>

**En bref****SANTÉ****Expérimentation sur la vente d'antibiotiques à l'unité**

La vente d'antibiotiques à l'unité permet de réduire de 10% les volumes délivrés aux patients. Telle est la conclusion d'une expérimentation menée par l'Inserm sur un an, dans 100 pharmacies et sur quelque 1185 patients de quatre régions, sur une commande du précédent ministère de la Santé. L'actuel ministère a précisé qu'il ne l'avait pas « officialisée », dans l'attente d'un prochain rapport parlementaire.

**LOGEMENT****La baisse des APL devant le Conseil d'État**

Le collectif Vive l'APL, dont l'AFOC est membre, ainsi qu'une vingtaine de locataires déposent un recours, le 11 octobre, devant le Conseil d'État. La raison de leur démarche : la diminution des APL de 5 euros, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> octobre, qu'ils considèrent comme une atteinte à un certain nombre de droits fondamentaux garantis par la Constitution et la Convention européenne des droits de l'homme.

**AGROALIMENTAIRE****William Saurin : le repreneur conserve tous les emplois**

La justice a validé, le 3 octobre, la reprise du pôle plats cuisinés du groupe Financière Turenne Lafayette (William Saurin...) par le duo Cofigeo et Arterris. Les 950 emplois sont conservés. Il avait été mis en vente par pôles après la découverte en 2016 de comptes truqués. La FGTA FO se félicite de l'absence de licenciements mais veillera à ce que les repreneurs tiennent leurs engagements.

**Climat, santé et accords commerciaux, une équation impossible?**

**CETA** Auditionnée par les parlementaires le 3 octobre, la commission d'experts indépendants chargée d'évaluer l'impact de l'accord commercial entre l'UE et le Canada pointe les incertitudes et sa déception sur le volet climatique et environnemental du Ceta.



La commission d'experts indépendants pour l'évaluation des impacts de l'accord Ceta auditionnée par les parlementaires européens (3 octobre 2017).

La commission d'experts indépendants missionnée par le Premier ministre pour analyser l'impact du Ceta sur l'environnement, le climat et la santé a rendu son rapport en septembre. Parmi les points importants qu'elle a relevés,

la lutte contre le changement climatique est le grand absent de l'accord. Des chapitres concernant l'environnement ont bien été insérés, mais ils ne contiennent aucun engagement contraignant. Le groupe d'experts souhaite l'instauration d'un veto

climat, qui exclurait des compétences du tribunal chargé des différends entre les États et les multinationales, les futures réglementations nationales visant la lutte contre le changement climatique.

**Antibiotiques et farines animales**

Sur le volet agricole, l'accord prévoit que le Canada crée une filière bovine spécifique, garantie sans hormones, destinée à l'exportation vers l'UE. Mais, estiment les experts, le Ceta est muet sur les questions du bien-être animal, de l'alimentation animale (notamment l'utilisation des farines animales) et de l'administration d'antibiotiques comme activateurs de croissance. Le rapport recommande que soient effectués des contrôles sur la viande, y compris au Canada, ainsi qu'un étiquetage clair en direction des consommateurs. **NADIA DJABALI**

**Grève à Pôle emploi contre les suppressions de postes**

« **Aucun des 55000 salariés et agents de Pôle emploi n'est de trop!** » Tel était le mot d'ordre des sept organisations syndicales qui appelaient le personnel de l'établissement public à faire grève le 10 octobre, jour de la mobilisation dans la fonction publique, pour défendre l'emploi et les conditions de travail. FO dénonce la suppression de près de 300 postes et de 700 emplois aidés d'ici à fin 2018, alors que le chômage ne cesse d'augmenter. Le syndicat s'inquiète aussi de la possible suppression de milliers d'emplois sur cinq ans, une information du *Parisien* qualifiée de « rumeur » par la direction. **C. J.**

**Ordonnances : victoire dans le secteur des transports**

Après deux semaines de tensions, les interlocuteurs sociaux du secteur des transports et le gouvernement sont parvenus à un accord le 4 octobre pour sécuriser diverses primes menacées par la réforme du Code du travail. Ainsi, la prime d'ancienneté, le 13<sup>e</sup> mois dans le transport de voyageurs ou les frais de déplacement restent garantis au niveau de la branche et ne pourront pas être revus à la baisse par un accord d'entreprise. Patrice Clos, secrétaire général de la Fédération FO Transports, qui avait appelé à une grève reconductible le 25 septembre, a salué une « victoire indéniable pour les salariés qui ont mené ce combat » **C. J.**



Les aides aux ménages les plus modestes représentent une part importante de leur budget et contribuent à réduire les inégalités de revenu.

## Les prestations sociales, outil contre la pauvreté et les inégalités

**PAUVRETÉ** Sans les aides vers les ménages les plus modestes, le taux de pauvreté atteindrait 22%, et non 14,1%.

Quel est l'effet des minima sociaux et des prestations sociales sur la redistribution vers les ménages aux revenus modestes ? Le service statistique des ministères de la Santé, de l'Économie et de l'Emploi, la Drees, s'est penché sur la question dans son édition 2017 des « Minima sociaux et prestations sociales », un ouvrage publié fin juillet. Conclusion : sans ces aides vers les plus modestes, le taux de pauvreté en France atteindrait 22 %, alors qu'il concerne 14,1 % de la population. Revenu de solidarité active (RSA), allocations logement, allocations familiales, prime pour l'emploi : tous les minima sociaux et prestations, destinés à améliorer le niveau de vie des ménages modestes et à réduire les inégalités de revenu entre les plus

aisés et les plus pauvres, jouent bien leur rôle.

### 40% des revenus des plus modestes

« 80 % de la masse totale des minima sociaux et 74 % de la masse des allocations logement sont distribués aux 20 % des personnes les plus modestes en terme de revenu initial », indique la Drees. Les allocations familiales, dont la distribution se fait vers l'ensemble des familles, restent malgré tout davantage versées aux foyers modestes. Car ceux-ci sont majoritairement composés de familles nombreuses ou de familles monoparentales.

Les prestations sociales non contributives – ne donnant pas lieu à un versement de cotisation pour en bénéficier – représentent en moyenne 40 % du revenu disponible des ménages pauvres. ■ F. L.

## Des inégalités persistantes entre femmes et hommes

**SOCIÉTÉ** Une femme salariée à temps plein gagne près de 15% de moins que son homologue masculin dans la zone OCDE. Un écart quasi inchangé ces dernières années.

L'écart de salaire moyen entre les femmes et les hommes reste stable, en France comme dans les trente-cinq pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), depuis une petite dizaine d'années. Il atteignait près de 10 % dans l'Hexagone et 15 % dans les pays de la zone OCDE en 2015. C'est l'un des constats que dresse l'organisation dans un rapport intitulé « Atteindre l'égalité femmes-hommes : un combat

des stades de développement ». Outre les différences de rémunération, les pays membres de l'OCDE estiment que les violences faites aux femmes et le partage inégal des tâches domestiques constituent des questions à régler en priorité.

### L'investissement public, une nécessité

Selon l'Organisation mondiale de la santé, 35 % des femmes dans le monde ont déjà subi des violences sexuelles ou physiques, conjugales ou hors mariage. Quant au travail non rémunéré (tâches domestiques et prise en charge des enfants), les femmes

### DES INÉGALITÉS DANS TOUS LES DOMAINES DE LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE.

difficile », publié le 4 octobre. L'OCDE salue des initiatives en faveur de l'égalité femmes-hommes, comme celles pour la transparence des salaires dans deux tiers des pays membres. Mais elle pointe des inégalités persistantes « dans tous les domaines de la vie économique et sociale, et dans tous les pays à tous

en assument 75 % dans des pays comme la Corée du Sud, le Japon, le Mexique, l'Italie ou Israël.

Pour l'OCDE, les solutions passent par des campagnes au long cours, par l'évaluation des mesures prises, le renforcement de l'arsenal juridique et de l'investissement public. ■

FRANÇOISE LAMBERT

### ZOOM

L'égalité entre les sexes a aussi un intérêt économique. L'OCDE souligne « l'intérêt économique » à parvenir à l'égalité femmes-hommes. Elle a calculé que la réduction de 25% d'ici à 2025 de l'écart de taux d'activité entre hommes et femmes – objectif repris par le G7 et le G20 – pourrait ajouter un point à la croissance prévue du PIB de référence dans les pays de l'OCDE sur la période 2013-2025. Avec un écart réduit de moitié, le gain pourrait atteindre près de 2,5 points de pourcentage.



**L'AIDE DOIT S'INSCRIRE DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, EN PARTICULIER L'ACCÈS À DES EMPLOIS DÉCENTS.**

Les travailleurs des pays pauvres devraient être les bénéficiaires prioritaires des aides au développement.

## FOCUS

L'ambition française tiendra-t-elle ses promesses ? Le gouvernement a annoncé en juillet que le budget de l'aide publique au développement (APD) sera lui aussi amputé, de 140 millions, en 2017. Il faut espérer que les décisions budgétaires des années suivantes répondront mieux à l'engagement réaffirmé du président de mettre la France en position d'atteindre l'objectif onusien de 0,7% en 2030... En 2012, le pays avait été condamné pour en être trop éloigné et pour la part trop importante des prêts dans son aide publique. En 2016 encore, l'APD française a consisté en 84% de prêts et 11% de dons et subventions.

# Aide au développement oui, aide aux multinationales non, explique FO

**MISE AU POINT** L'aide publique au développement a toujours été un enjeu important pour le mouvement syndical international, qui entend veiller à ce qu'elle cible le développement économique et social à long terme. Et rien d'autre.

**C**onsacrer 0,7% de leur richesse nationale au développement des pays pauvres : tel est l'objectif que se sont fixé les dirigeants des pays développés lors d'une assemblée générale de l'ONU voilà... quarante-sept ans.

De source OCDE, l'aide publique au développement (APD) provenant des 29 pays membres de son comité d'aide au développement ne représente toujours en moyenne que 0,32% du revenu national brut. Et si son volume a progressé dans la majorité des pays donateurs, doublant au total depuis 2000, il convient toutefois de relativiser ce résultat dans la mesure où les chiffres incluent l'aide ponctuelle consacrée aux réfugiés.

Pour le mouvement syndical international, l'aide humanitaire immédiate ne doit pas être comptabilisée comme un élément de

l'aide au développement. Une préoccupation exprimée par FO au sein du CNDSI (Conseil national pour le développement et la solidarité internationale), dont le groupe de travail relatif aux migrations et au développement a souligné la nécessité de « *veiller à ce que les budgets d'aide au développement ne soient pas détournés pour soutenir les interventions d'urgence à court terme* ».

### Respect des normes sociales et environnementales

Quand on parle d'aide au développement, « *il faut avant tout se mettre d'accord sur ce que l'on entend par là* », explique Andrée Thomas, secrétaire confédérale chargée du secteur international, soulignant aussi : « *L'aide au développement ne doit pas devenir une manne pour les multinationales, pour les aider à accroître leurs profits.* » Toute

la difficulté consiste notamment à empêcher que l'aide publique au développement soit utilisée dans l'objectif de créer de nouveaux marchés juteux pour les multinationales, profitant d'un faible coût du travail, sans respect des normes sociales et environnementales notamment.

Pour FO, explique la secrétaire confédérale, les projets doivent surtout s'inscrire dans la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU, en particulier le huitième, à savoir l'accès à des emplois décents. FO revendique aussi que l'aide au développement reste publique dans son contrôle et son suivi.

La conférence internationale d'Addis-Abeba, en juillet 2015, a mis l'accent sur la nécessité de développer des « *financements innovants* », parmi lesquels les partenariats public-privé, une façon de masquer le désengagement des États, dénonce FO.

Enfin, l'aide passe plus par des prêts que par des dons. Des prêts qui, s'ils sont « *concessionnels* », à savoir inférieurs d'au moins 25% au taux du marché, n'en restent pas moins une source d'endettement. ■

## CE QUI CHANGE

Le montant de l'APL (Allocation personnalisée au logement) a été abaissé de 5 euros au 1<sup>er</sup> octobre, une mesure s'appliquant également à l'Allocation de logement à caractère social (ALS) et à l'Allocation de logement à caractère familial (ALF).

Les tarifs réglementés de vente du gaz hors taxes d'Engie (ex-GDF Suez) ont augmenté au 1<sup>er</sup> octobre de 1,21% en moyenne, soit +1,2% pour le chauffage, +0,4% pour la cuisson et +0,7% pour la cuisson et l'eau chaude.

## LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

# 579 000

C'est le nombre de millionnaires qu'abritait la France en 2016, un chiffre en hausse de 11% par rapport à 2015, selon une étude du cabinet de conseil Cap Gemini dévoilée le 29 septembre. Au classement mondial, la France occupe désormais la cinquième place dans le monde après les États-Unis, le Japon, l'Allemagne et la Chine.

**+** SUR LE SITE  
**FORCE-  
OUVRIERE.FR**

**INDICE DES  
PRIX À LA  
CONSOMMATION**  
En août 2017, une  
augmentation de  
0,5% sur un mois.

**Tous les autres  
chiffres utiles  
sont consultables  
sur le site.**

## CONSOMMATION

# Le glyphosate rend confus

Le gouvernement semble avoir eu quelques problèmes de coordination au sujet du glyphosate. Finalement, le 5 octobre, il a annoncé qu'il se prononcerait contre le renouvellement de son autorisation européenne. Principal principe actif du désherbant le plus vendu dans le monde, le Roundup, fabriqué par Monsanto, cette substance est suspectée d'être cancérigène.

Le glyphosate semble avoir eu pour effet de rendre confus le gouvernement : le 25 septembre, son porte-parole annonçait la fin de son utilisation en France avant le terme du quinquennat. Le lendemain, le Premier ministre ne parlait plus que d'élaborer une « stratégie de sortie du glyphosate ». Pour finir, le ministre de l'Agriculture a annoncé le 5 octobre que la France, comme l'Italie, votera contre le prolongement de l'autorisation par l'Union européenne du glyphosate pendant dix ans. Tandis qu'un débat empoisonné se poursuit, il a été décidé de repousser le vote des pays européens, qui était prévu début octobre.

### Le poison ou la mort?

Mais certains agriculteurs ont toujours l'intention de poudroyer au glyphosate : plusieurs centaines d'entre eux se sont mis sur la paille le 22 septembre au beau milieu des Champs-Élysées pour protester contre son interdiction. Pour eux, c'est le poison ou la mort de leurs exploitations. Une manifestation soutenue par le puissant syndicat agricole FNSEA, défenseur de l'agri-

culture intensive. Pour sa présidente, « il faut que la France approuve à Bruxelles la reconduction pour dix ans du glyphosate ». Pour elle, le débat scientifique est clair : « Il y a trois études qui démontrent la non-dangerosité du glyphosate et une qui affirme le contraire. C'est trois contre un ». Le « un » est le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), agence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui l'a déclaré « *cancérogène probable pour l'homme* » en 2015. Parmi les trois favorables figure un rapport fourni par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), mais réalisé par son alter ego allemand, le BfR, (Bundesinstitut für Risikobewertung). Or il a été découvert que ce rapport contenait au moins une centaine de pages copiées-collées depuis la littérature de Monsanto. C'est ce rapport qui doit aider

les pays européens à décider du renouvellement de l'autorisation du glyphosate. Et aussi quels intérêts devront prévaloir. ■

MICHEL POURCELOT

## PARLEMENT EUROPÉEN

Monsanto *persona non grata*

Les lobbyistes de Monsanto se sont vu retirer leur droit d'accès au Parlement européen le 28 septembre, à la suite du refus de la multinationale d'être auditionnée par les commissions parlementaires à l'agriculture et à l'environnement le 11 octobre à propos de sa connaissance, dès 1999, des dangers du glyphosate, révélée par les « *Monsantopapers* ».

**750**  
C'est environ le nombre de produits contenant du glyphosate commercialisés dans le monde.

# Agenda

Jeudi 12 octobre

## LE SOCIAL AU SOMMET

Le président de la République ouvre de nouvelles concertations sur la formation professionnelle, l'apprentissage et l'Assurance chômage. Il reçoit les organisations syndicales et patronales à l'Élysée pour engager les discussions sur les réformes annoncées durant la campagne présidentielle sur ces éléments structurels du système social français. Jean-Claude Mailly conduira la délégation FO.

Jeudi 12 octobre  
**ASTÉROÏDE EN VUE**

Un petit astéroïde, découvert en 2012, passera très près de la Terre, à 44 000 km (les satellites artificiels les plus éloignés gravitent eux à 36 000 km).

**HANDICAP**

La rapporteuse spéciale des Nations unies sur les droits des personnes handicapées tient une conférence de presse dans les locaux de la CNCNDH (salle René Cassin).

Lundi 16 octobre

**FORMATION SYNDICALE**

La confédération organise avec l'ISSST de Bourg-la-Reine une formation « Mondialisation, économies et institutions, politiques

économiques et sociales en Europe ».

Mardi 17 octobre  
**CIF**

Une journée d'information a lieu à l'intention des délégués FO siégeant au Fongecif (Fonds de gestion des congés individuels de formation).

**CNCNDH**

Plusieurs avis et une déclaration sont examinés : droit à un environnement sain en outre-mer ; activités extractives en Guyane et en Nouvelle-Calédonie ; droit à la protection de la santé pour les ultramarins ; et « Alerte sur le traitement des personnes migrantes : droits fondamentaux en danger ».

**LA VICTOIRE**

**Après quatre jours de grève à l'appel d'une intersyndicale du 25 au 28 septembre**, les agents de collecte des ordures ménagères de Voiron (Isère) ont été entendus sur leurs revendications en matière de sécurité. Ils n'ont plus à aller chercher des poubelles en marche arrière dans les rues étroites et cessent le ramassage bilatéral, c'est-à-dire des deux côtés de la route en même temps, impliquant de devoir traverser la chaussée. Un accord en ce sens a été trouvé le 28 septembre avec l'intercommunalité.

**LE BOYCOTT**

**FO a boycotté la réunion régionale européenne de l'Organisation internationale du travail** organisée début octobre à Istanbul. Elle dénonce dans un communiqué intersyndical « *les dérives* » des autorités turques et « *les répressions à l'égard des militants syndicaux et pour les droits de l'homme* ». Un boycott en réponse à l'appel de la CES et de la CSI, dont les demandes formulées en mai dernier aux autorités turques sont restées sans réponse.

**L'ALERTE**

**Dans le Tarn-et-Garonne, FO Santé a écrit au directeur de l'Agence régionale de santé** d'Occitanie pour l'alerter sur les conséquences de « *l'arrêt brutal* » des contrats aidés dans les hôpitaux publics et les Ehpad. « *Nombre d'établissements ne vont plus pouvoir fonctionner* », s'alarme le groupement départemental FO. Parmi ceux-ci : le centre hospitalier de Montauban perd 90 agents, l'Ehpad de Grisolles 8 agents, celui de Montech 9 agents, dont 7 dédiés au service auprès des résidents.

**Congrès de la Fédération FO Cheminots**

Le congrès de la Fédération FO Cheminots s'est tenu du 2 au 6 octobre à Agde, sous la présidence de Patrick Privat, trésorier confédéral.

**Congrès de l'UD FO de La Creuse (84)**

Le congrès de l'union départementale Force Ouvrière de La Creuse s'est tenu le 6 octobre, sous la présidence de Michèle Biaggi, secrétaire confédérale.

**« Bienvenue dans le monde du travail »**

Retrouvez l'ensemble de notre série vidéo « Bienvenue dans le monde du travail » sur la chaîne Youtube de FO : [www.youtube.com/LeMondeDuTravail](http://www.youtube.com/LeMondeDuTravail)

**Retrouvez FO sur les réseaux sociaux**

Sur Facebook ([facebook.com/force.ouvriere.fr](http://facebook.com/force.ouvriere.fr)) ou Twitter (@force\_ouvriere), l'actualité, les photographies et les vidéos de Force Ouvrière sont à partager.

**Comment adhérer à Force Ouvrière ?**

Une seule condition est nécessaire pour adhérer à FO, il suffit d'être salarié. Que l'on soit actif, chômeur ou retraité, chacun a sa place dans l'un des syndicats confédérés Force Ouvrière : [www.force-ouvriere.fr/adherer](http://www.force-ouvriere.fr/adherer)

**Infographies**

Les infographies réalisées par Force Ouvrière sont disponibles sur [www.force-ouvriere.fr/infographie](http://www.force-ouvriere.fr/infographie)

## Prêt au combat avec sa « petite armée » de délégués

**PORTRAIT** Madjid Khalfi est délégué central FO, syndicat majoritaire, chez Buffalo Grill. Il soutient les salariés qui ont fait grève dans toute la France ces dernières semaines pour une augmentation de salaires.

**M**adjid Khalfi, 50 ans, se destinait à devenir dessinateur industriel en construction mécanique. Ne trouvant pas de travail, il est entré comme cuisinier chez Buffalo Grill. C'était il y a vingt-cinq ans. Il y est resté et œuvre désormais à Noyelles-Godault (Nord).

Dès son arrivée, décontenancé par les conditions de travail, il adhère à FO et crée une section syndicale. « *J'ai choisi FO par hasard, reconnaît-il. Je me suis construit au contact des gars de la fédération et de l'union départementale.* » Aujourd'hui, il est fier de sa « *petite armée d'une centaine de délégués* » pour 4100 salariés. Le syndicat, majoritaire, a remporté 47 % des voix aux élections professionnelles de 2014 contre 30 % en 2010. « *C'est le fruit du travail de terrain* », explique-t-il.

**Forte baisse de la participation salariale**

Depuis cet été, l'heure est à la mobilisation pour les salaires. De Saint-Amand-les-Eaux à Nice, les salariés ont cessé le travail dans plusieurs restaurants pour dénoncer l'échec des négociations annuelles obligatoires (NAO) de juillet et la forte baisse de la participation. « *L'entreprise est toujours bénéficiaire, elle ne*



**30 millions**  
C'est le nombre de repas servis chaque année dans les restaurants Buffalo Grill.

*peut pas mettre un couvercle sur la marmite en disant qu'il n'y a rien à donner* », poursuit Madjid Khalfi qui souhaite une réouverture des NAO. Si le sous-effectif commence à se résorber grâce aux embauches, le délégué central se préoccupe aussi d'une polyvalence imposée, sans compensations.

La précédente mobilisation nationale remonte à la grève victorieuse de 2014 contre la modulation du temps de travail, suivie par soixante-dix restaurants. « *Mais ma plus belle victoire, ça serait de faire encore plus en terme de représentativité lors des prochaines élections dans un an* », avoue-t-il. **CLARISSE JOSSELIN**



Hebdomadaire de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière, fondé pendant la guerre sous le titre **Résistance Ouvrière**.

141, avenue du Maine, 75014 Paris.  
Tél. : 01 40 52 84 55

Mél. : [fohebd@force-ouvriere-hebdo.fr](mailto:fohebd@force-ouvriere-hebdo.fr)

Directeur de la publication : J.C. Mailly

Secrétaire confédéral chargé de la presse : Y. Veyrier

Rédacteur en chef : D. Rousset

Révision : M.P. Hamon

Abonnements : 01 40 52 82 33

Création graphique et réalisation :

Rampazzo & Associés ([blog.rampazzo.com](http://blog.rampazzo.com))

Imprimé par RPN, Livry-Gargan

Commission paritaire : 0921 S 05818

ISSN 0750-9286 Dépôt légal octobre 2017

Ont contribué à ce numéro : F. Blanc, N. Djabali, V. Forgeront, C. Josselin, F. Lambert, M. Lapprand, M. Pourcelot, E. Salamero.